



## Coupon d'inscription – 22 et 23 novembre 2024

A imprimer et à renvoyer par courrier postal **avant le 31 octobre 2024**

A **Sandrine Bachelier, 17 rue Roger Salengro, 69009 LYON**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Tél. :

### I - Frais d'inscription des Journées d'Etude<sup>i</sup>

- Je suis membre de l'AFET à jour de ma cotisation 2024 : je règle **33,00 €**
- Je suis étudiant(e) ou inscrit(e) à France Travail : je règle **33,00 €** (sur justificatif)
- Je ne suis pas adhérent(e) à l'AFET : je règle **68,00 €** (forfait pour une ou deux journées)
- Je suis intervenant(e) aux Journées d'Etude : je ne règle pas de frais d'inscription
- Je suis nancéien : je ne règle pas les frais d'inscription (sur justificatif)

### II. Déjeuners libres

Le Musée des Beaux-arts se trouve sur place Stanislas où il y a un grand choix de restaurants.

*Dédommagement de 23 € pour les conférenciers*

### III. Dîner du vendredi 22/11 proposé au Restaurant « les Pissenlits » – 27 rue des Ponts

*Sur inscription et règlement préalable de 40 €*

- Je m'inscris au dîner du vendredi 22/11 : je règle 40 €

### IV – Visites du jeudi 21/11 (informations page suivante)

*Sur inscription préalable. Détail en pièce jointe.*

- Je m'inscris aux visites Lunéville et Villa Majorelle - nombre de place limité

Le règlement de l'inscription doit nous parvenir en même temps que votre coupon.

Règlement par **chèque** en euros, libellé à l'ordre de AFET d'un montant de ..... Banque et n° du chèque : .....

Règlement par **virement bancaire**, directement à l'AFET, accompagné en même temps de l'envoi du coupon d'inscription à Sandrine Bachelier en lui signalant le virement (par courrier ou par mail : [info@afet.fr](mailto:info@afet.fr)).

AFET Société Générale / IBAN FR76 3000 3024 9900 0500 0210 905 / BIC SOGEFRPP

## Visites du jeudi 21 novembre 2024 :

Visites limitées à 20 personnes, inscription par ordre d'arrivée du courrier à Sandrine Bachelier

8h31

Départ du train SNCF de Nancy à Lunéville (**trajet à votre charge**)

### Château de Lunéville



9h30 Visite du **Château de Lunéville** guidée par Thierry Franz, responsable du pôle musée. Seront évoquées les problématiques liées à l'exposition semi-permanente de collections textiles historiques et contemporaines, suivie d'une présentation d'une sélection d'œuvres des collections conservées en réserve.

11h30 Visite du **Conservatoire des broderies de Lunéville François-Remy**, association localisée dans le château.

**Prix de la visite : 3 € à régler sur place**

Visite de leur musée et de leurs collections, échanges avec Aude Remy, brodeuse d'art et maître de stage. Seront évoquées les questions de conservation et de transmission d'un patrimoine vivant, à travers les missions de formation et de valorisation du Conservatoire



12h Echanges avec les élèves brodeuses

**12h30 Repas libre**

13h28 ou 14h29

Départs de trains SNCF en direction de Lunéville à Nancy (**trajet à votre charge**)

### Nancy, Villa Majorelle



**VILLA  
MAJORELLE  
NANCY**

15h Consultation et échange autour des textiles de la Villa, en présence de Claire Berthommier, responsable des collections du musée de l'École de Nancy-Villa Majorelle. Sera proposée une présentation d'une sélection d'œuvres Art nouveau et Art déco des collections du musée de l'École de Nancy, conservées en réserve, prolongée par une visite de la Villa Majorelle abordée notamment sous l'angle des textiles.

17 h Visite de la Villa Majorelle

18h Fin des échanges



## Informations importantes

### ACCÈS AUDITORIUM :

**Vendredi 22 et samedi 23 Novembre, entrée hors horaires du musée (10h) :**

**1 rue Gustave Simon (à l'arrière du musée, où l'on vous attendra)**

Les pauses café sont interdites dans l'enceinte du musée : pensez à apporter votre gourde.

L'auditorium est un endroit frais, n'hésitez pas à apporter des lainages.

### *Menu du diner du vendredi 22 novembre*

*Paleron de veau cuit à basse température à la crème et aux champignons, spätzle maison*

*Gâteau de pommes au beurre demi-sel, sorbet Granny Smith*

*2 verres de vin + boisson chaude*



---

<sup>1</sup> Les inscriptions annulées après le 11/11/24 ne seront pas remboursées.